



TARN-ET-GARONNE
AMÉNAGEMENT

Hôtel de Département
100 Boulevard Hubert Gouze
82000 MONTAUBAN

COMITE SYNDICAL REUNION DU 24 MAI 2024

L'An deux mille vingt-quatre et le 24 du mois de mai (24.05.2024) à 15 heures 00 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement, convoqué le 17 mai 2024, s'est assemblé en présentiel (salle du Conseil Départemental à l'Hôtel du Département de Tarn-et-Garonne) et à distance (en visioconférence via le dispositif BlueJeans) sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de Tarn-et-Garonne Aménagement.

DELIBERATION N°05/2024-05 APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2023 DU SYNDICAT MIXTE TARN-ET-GARONNE AMENAGEMENT

Nombre de membres en exercice : 20, soit 655 voix	
Nombre de membres présents : 11, soit 310 voix	M. BAYLET Jean-Michel (Président), M. DELBREIL Thierry (1^{er} Vice-Président), Mme BOURDONCLE Catherine (2^{ème} Vice-Présidente), Mme CASTAGNE Elisabeth (Déléguée suppléante), M. CROS Emmanuel (Délégué titulaire), M. JEANJEAN Claude (Délégué titulaire), M. Josian PALACH (Délégué titulaire), Mme PIZZINI Françoise (Déléguée titulaire) en visio-conférence, M. QUATRE Christian (Délégué titulaire), M. SALOMON Bernard (3^{ème} Vice-Président), M. VIGOUROUX Claude (Délégué titulaire)
Nombre de membres représentés : 4, soit 180 voix	Mme DELBREIL Sophie (Déléguée titulaire) a donné pouvoir à M. VIGOUROUX, Mme LE CORRE Christiane (Déléguée titulaire) a donné pouvoir à M. BAYLET, Mme NEGRE Marie-Claude (4^{ème} Vice-Présidente) a donné pouvoir à Mme BOURDONCLE, M. TUYERES Stéphane (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. DELBREIL
Nombre de membres absents excusés : 5, soit 165 voix	M. GARGUY Bernard (Délégué titulaire), M. LAMBOLEY Thierry (Délégué titulaire), Mme PALMIE Agnès (Déléguée titulaire), M. TERRENNE Jean-Paul (Délégué titulaire), M. WEILL Michel (Délégué titulaire)
Quorum : 328 voix	Atteint

Le Comité syndical a désigné pour Secrétaire de séance Mme Catherine BOURDONCLE

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le rapport d'activité 2023 du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement tel qu'annexé ;

La réalisation d'un rapport d'activités répond à une obligation légale pour les syndicats mixtes, détaillée par renvoi aux dispositions applicables aux EPCI dans les conditions définies par l'article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Il établit un bilan des actions engagées dans le champ des différentes compétences du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement.

Il comprend les informations relatives aux membres, à l'administration, aux moyens du syndicat et à la mise en œuvre des programmes d'aménagement numérique.

Il s'agit d'un document de référence qui donne une vision complète des actions conduites sur une année.

Ce rapport fait l'objet d'une prise de décision par le Comité syndical, après présentation par le Président.

Le rapport d'activité 2023 du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement est joint en annexe à la présente délibération.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le rapport d'activité 2023 du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement tel qu'il est proposé en annexe.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Préfecture

le **27 MAI 2024**

Et de la publication le **05 JUIN 2024**

Fait à Montauban, le 24 mai 2024

La Secrétaire de séance


Catherine BOURDONCLE

Le Président


Jean-Michel BAYLET

**Syndicat Mixte
Tarn-et-Garonne Aménagement**
Hôtel du Département - 100 bd Hubert Gouze
82013 MONTAUBAN Cedex
Siret : 200 061 257 00016 - Ape : 8411Z

AR Préfecture

APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2023 DU SYNDICAT MIXTE TARN-ET-GARONNE AMENAGEMENT

Identifiant unique de l'acte : 082-200061257-20240524-05202405-DE
Numéro d'acte : 05202405
Date de décision : 24/05/2024
Nature : DELIBERATIONS
Code matière : 5-2-2-0-0 (Institutions et vie politique /
Fonctionnement des assemblées / autres)
Fichier acte : 05 2024 05 Rapport d'activités TGA 2023.pdf

Fichier(s) annexes(s) : 05 2024 05 PJ RAPPORT D'ACTIVITE TGA
2023.pdf

Collectivité émettrice : TARN-ET-GARONNE AMENAGEMENT

Acte transmis par : Audrey ALBERT

Date d'envoi de l'acte : 27/05/2024 15:04:06

Date de réception de l'AR : 27/05/2024 15:04:20